

Conseil d'Administration du vendredi 28 mars 2025.

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars à 17 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en la Mairie de Saint-Laurent-Blangy, sous la Présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE, Président du C.C.A.S., en suite de convocation en date du vingt et un mars deux mille vingt-cinq.

Présents : 8

Excusés : 1

Pouvoirs : 1

Absents :

Étaient présents : Mesdames FACHAUX-CAVROS, NOWAK, MACCARINELLI, NEUTS, Messieurs DESFACHELLE, SOUILLARD, BEHARELLE, LEFEBVRE ;

Excusé ayant donné pouvoir : Monsieur LABUR à Madame FACHAUX-CAVROS.

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour puis fait lecture des arrêtés pris par délégation.

Lecture des arrêtés pris par délégation :

Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense
Ligne 6562 - Aides financières	6	3039,00 €
Loyers	2	999,00 €
Energie	2	640,00 €
Frais funéraires	2	1400,00 €
Ligne 6561 - Bons alimentaires	1	125,00 €

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver la reprise anticipée du résultat et son affectation.
- De voter du budget primitif 2025.
- D'attribuer une subvention de 35.000€ à la MSI, Monsieur BEHARELLE, administrateur de l'association, ne prend pas part au vote.
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 400€ au Secours Catholique.
- D'approuver l'E.R.R.D. 2024.
- D'approuver le compte de gestion 2024 de l'EHPAD « Soleil d'automne » par le receveur municipal.
- D'affecter le résultat de fonctionnement 2024 de l'EHPAD « Soleil d'automne ».